

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Marseille, le 4 octobre 2019

ORANGE : MISE EN ACCESSIBILITÉ DES QUAIS DE LA GARE du 7 octobre 2019 au 4 septembre 2020

Parallèlement à la création du Parc Relais de la gare d'Orange, SNCF Réseau entame les travaux de mise aux normes de l'accessibilité des quais aux personnes à mobilité réduite. Cette réalisation s'inscrit dans le Schéma Directeur régional d'Accessibilité/ Agenda d'accessibilité programmée élaboré par la Région Sud qui prévoit la mise en accessibilité des services de transport public de voyageurs sous son autorité.

Planifiés sur 12 mois, ce chantier se traduira par :

→ la création d'un ascenseur sur chacun des deux quais ; ils permettront de faciliter le parcours entre la gare et le quai central.

→ la rénovation des quais et leur mise aux normes PMR ; le revêtement en bitume sera refait sur toute la longueur utilisée. Des bandes podotactiles seront posées au sol pour guider le cheminement des personnes non voyantes. Les quais seront rehaussés au droit de l'actuel passage planchéié (côté Marseille) qui sera supprimé. L'abri existant sur le quai central sera démoli et remplacé par un nouvel abri.

→ la modernisation de l'éclairage ; de nouveaux candélabres dotés de Led seront mis en place.

Ces travaux sont cofinancés par la Région Sud (50%), l'Etat (25%) et SNCF Réseau (25%)

Ils seront principalement réalisés de nuit, de 22h50 à 5h30, du lundi au samedi matin, afin de tenir compte des circulations ferroviaires.

CONTACTS PRESSE

Région Sud

Eric Lorrain : elorrain@maregionsud.fr / Tél. : 04 91 57 51 64

Préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Laetitia Contet : laetitia.contet@developpement-durable.gouv.fr / Tél. : 04 88 22 61 08

SNCF Réseau Provence-Alpes-Côte d'Azur :

Christophe Berthoud : christophe.berthoud@reseau.sncf.fr / Mob. : 06 14 10 13 04



PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES
CÔTE D'AZUR

